

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: 2

Artikel: Tableau statistique des sociétés de tir existant dans le canton de Vaud en 1862
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la plupart des officiers en abusent. Sur ce point, la minorité est parfaitement d'accord avec la majorité, et, comme elle, elle supprime ce meuble inutile et trop bruyant; mais elle se gardera bien de le remplacer par un sifflet, comme le propose la majorité. On abusera tout aussi bien du sifflet qu'on a abusé jusqu'ici du cornet, et cela sera tout aussi préjudiciable au bien du service. Non content d'emprunter aux employés de chemins de fer leurs marques distinctives, on veut encore leur emprunter leurs sifflets!

La minorité ne remplace le cornet par autre chose que par les trompettes ou les tambours des compagnies.

GIBERNES DE CAVALERIE.

La majorité les supprime pour les remplacer par une cartouchière attenante au ceinturon. La minorité ne voit point d'avantage à cette substitution, tout à fait en dehors des idées des cavaliers, et maintient purement et simplement ce qui existe.

Sur tous les points non abordés dans le présent rapport, la minorité est d'accord avec la majorité, notamment pour ce qui concerne l'armement.

TABLEAU STATISTIQUE (1).

des sociétés de tir existant dans le canton de Vaud en 1862.

I. DISTRICT D'AIGLE.

<i>Aigle</i>	1. Société de l'Aigle-Noir	150 membres.
»	2. id. des Mousquetaires	250 »
»	3. id. des Tireurs de la vallée du Rhône (9 tirs par an).	100 »
»	4. id. militaire du district d'Aigle (un tir par an).	
<i>Corbeyrier.</i>	Tireurs de Corbeyrier	80 »
<i>Leysin.</i>	1. Tir communal de Leysin	112 »
»	2. Volontaires des Alpes	119 »
<i>Yverne.</i>	Abbaye de l'Union	140 »
<i>Bex.</i>	1. Cordon rose et bleu	260 »
»	2. Cordon bleu, fondée en 1527	270 »
»	3. Représentants de Tell	237 »
<i>Lavey-Morcles.</i>	1. Tir de Commune	80 »
»	2. L'Union	85 »

(1) Les rectifications et adjonctions qu'on voudra bien adresser sur ce sujet à la *Revue militaire suisse* seront reçues avec reconnaissance. (Réd.)

<i>Ollon.</i>	1. Amis de la liberté d'Ollon-plaine . . .	150 membres.
»	2. L'Union	130 »
<i>Villeneuve.</i>	Cordon bleu	140 »
<i>Chessel.</i>	Tir de Commune	38 »
<i>Noville.</i>	1. Amis de la plaine du Rhône (cor-	
	don rouge)	135 »
»	2. Tir de Commune	115 »
<i>Roche.</i>	Tireurs des Alpes	200 »
Total, 20 sociétés avec 3191 membres.		

Cercle des Ormonts.

<i>Ormont-dessous.</i>	1. Carabiniers du Cordon rouge . . .	130 membres.
»	2. Carabiniers libres des Alpes . . .	80 »
»	3. Tireurs bourgeois d'Ormont-dessous	100 »
<i>Ormont-dessus.</i>	1. Cordon vert	125 »
»	2. Cordon vert et rouge	80 »
Total, 5 sociétés avec 415 membres.		

II. DISTRICT D'AUBONNE.

<i>Aubonne.</i>	1. Société militaire de l'Ascension . . .	52 membres.
»	2. » » des Grenadiers	59 »
»	3. » des Amis réunis	110 »
»	4. » du tir au fusil	185 »
<i>Apples.</i>	Société militaire d')	110 »
<i>Ballens.</i>	1. Société des Cadets	52 »
»	2. Suisse indépendante	54 »
<i>Bière.</i>	1. Société communale du tir de l'As-	
	cension	239 »
»	2. Société du tir à la carabine . . .	58 »
<i>Bougy-Villars.</i>	Amis de Bougy	100 »
<i>Féchy.</i>	Abbaye de l'Agriculture	60 »
<i>Gimel.</i>	1. Société du tir des Amis du progrès	
	de)	30 »
»	2. Les Patriotes du Jura	? »
<i>Mollens.</i>	Abbaye des Laboureurs	40 »
<i>Montherod.</i>	1. Carabiniers de)	62 »
»	2. Jeune St-Jaques	26 »
<i>St-Georges.</i>	Société militaire des Anciens Suisses	72 »
<i>St-Livres.</i>	Société militaire de)	65 »
<i>St-Oyens.</i>	Société militaire et agricole de) . . .	52 »
Total, 18 sociétés avec 1426 membres.		

III. DISTRICT D'AVENCHES.

<i>Avenches.</i>	1. Société des Bourgeois	100 membres.
»	2. » des Amis de l'ancienne cité	
	romaine	43 »

<i>Faoug.</i>	Tireurs de Faoug	70 membres.
<i>Olleyres.</i>	Tireurs d'Olleyres	60 »
<i>Cudrefin.</i>	Mousquetaires ou tireurs de Cudrefin	30 »
<i>Vallamand-dessus.</i>	Société des Tireurs	51 »
<i>Montmagny.</i>	Tir à la cible de)	56 »
<i>Villars-le-Grand.</i>	id.)	105 »
Total, 7 sociétés avec 515 membres.		

IV. DISTRICT DE COSSONAY.

<i>Cossonay.</i>	1. Abbaye des Amis du district de Cossonay	103 membres.
»	2. Société militaire du district de Cos- sonay	100 »
<i>Cuarnens.</i>	Abbaye des Fusiliers	44 »
<i>Grancy.</i>	Prix communal	80 »
<i>Gollion.</i>	Société des Amis de)	80 »
<i>Mex.</i>	Tir communal	40 »
<i>Lachaux.</i>	Société militaire de)	73 »
<i>La Sarraz.</i>	Abbaye des Carabiniers de	130 »
<i>Mont-la-Ville.</i>	Société militaire	60 »
<i>Montricher.</i>	Braconniers du Jura	20 »
<i>Sullens.</i>	Société des armes réunies	142 »
Total, 11 sociétés avec 872 membres.		

V. DISTRICT D'ÉCHALLENS.

<i>Echallens.</i>	1. Cordon vert et blanc	180 membres.
»	2. L'Indépendante	210 »
<i>Assens.</i>	Société militaire de l'Union	101 »
<i>Gumœns-la-Ville.</i>	Société militaire des bleus (de toute antiquité)	120 membres.
<i>Fey.</i>	Société militaire de l'Union de)	51 »
<i>Oulens.</i>	Société militaire fraternelle	70 »
<i>Villars-le-Terroir.</i>	1. Société des Laboureurs	69 »
»	2. » des Fusiliers	57 »
Total, 8 sociétés ou abbayes avec 858 membres.		

VI. DISTRICT DE GRANDSON.

<i>Grandson.</i>	Compagnie des Mousquetaires de) (composée seulement des bourgeois de la commune)	230 membres.
<i>Champagne.</i>	Abbaye de Champagne et St-Maurice	220 »
<i>Fontaines.</i>	Société des Carabiniers de Fontaines et Grandcour	83 »
<i>Bonvillars.</i>	Abbaye des Vignerons	329 »
<i>Concise.</i>	Société des Carabiniers de)	118 »
<i>Corcelles.</i>	Abbaye de)	71 »

Provence. Société des Carabiniers de) 75 membres.
Total, 7 sociétés avec 1126 membres.

Cercle de Ste-Croix.

<i>Ste-Croix.</i>	1. Ancienne Abbaye de)	61	»
»	2. Jeune Abbaye de)	48	»
»	3. Société des Carabiniers	37	»
»	4. » des Chasseurs	120	»
<i>Bullet.</i>	Abbaye de)	15	»

Total, 5 sociétés avec 281 membres.

(A suivre.)



NÉCROLOGIE.

La mort vient encore de frapper au milieu de nous un des rares représentants de l'honneur et de la fidélité militaires des Suisses servant à l'étranger dans ces corps légalement et sympathiquement rattachés à la mère-patrie par de nombreux et étroits liens, et qu'on appelait régiments capitulés. Oui, M. Henri de Senarclens-Saint Denys était bien, en tous points, un digne représentant de ces vertus militaires et de ces temps.

Quoique jeune à l'époque dont nous parlons, et, par conséquent, n'occupant pas encore une place élevée dans la hiérarchie militaire, il avait su, par son intelligence remarquable, par son caractère et par ses éminentes qualités de soldat, conquérir, dans l'opinion de tous, une place très au-dessus de son grade. Dans les célèbres journées de juillet 1850, il déploya une énergie remarquable et ce fut au moment où ses camarades pleuraient sa perte, qu'à travers mille périls, il vint rejoindre son drapeau, pour partager de nouveau leurs dangers.

C'était un de ces officiers que tous et chacun, chefs et camarades, déclaraient alors prédestinés aux plus hautes positions dans l'armée. Une tourmente politique déjoua et renversa, en trois jours, toutes ses espérances, en brisant sa carrière. — Le soldat aussi fut brisé au cœur. — Ses brillantes qualités militaires restèrent dès lors sans emploi possible, car Henri de Saint-Denys était un de ces hommes qui, en leur vie, ne servent qu'une cause. — Hâtons nous d'ajouter que, le soldat abattu, restait l'homme bon et loyal par excellence, que nous avons tous connu, l'homme au cœur chaud et à l'esprit charmant et remarquablement aimable, l'ami surtout, l'ami dévoué, constant et sûr dans toutes les circonstances de la vie : aussi sa mort laissera-t-elle, parmi ses concitoyens, même auprès de ceux que ses ardentes convictions politiques ont pu quelquefois froisser, mais jamais blesser, de très vifs regrets, et, parmi ses nombreux amis, une douleur profonde et un vide que rien ne comblera.

Et vous aussi, ses anciens camarades, qui, en très petit nombre, avez survécu à tant d'années et à tant d'événements, et qui habitez les différents cantons de